Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 41 (2015)

Heft: 3

Artikel: Regards de retraités sur le viellissement actif

Autor: Repentti, Marion

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814151

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Regards de retraités sur le vieillissement actif

Marion Repetti*

1 Vieillissement actif et réforme des retraites dans le contexte suisse

1.1 Introduction

En Suisse comme dans l'Union européenne, les discours des autorités politiques appelant à un « vieillissement actif en emploi » (Moulaert et Léonard 2011) se multiplient depuis une vingtaine d'années. Ils sont à replacer dans le cadre des débats portant sur les réformes à engager dans les politiques de retraite (Guillemard 2013), dans un contexte marqué par la nécessité proclamée depuis les années 1980 de contrôler les dépenses publiques, notamment dans le domaine de la protection de la population âgée (Guillemard 1986 ; Leimgruber 2013). Mais la rhétorique du vieillissement actif s'inscrit aussi dans une perspective normative plus large. Selon celle-ci, les âgés doivent « s'engager » au sens de Boltanski et Chiapello (1999, 168), soit avoir des projets, se montrer enthousiastes et autonomes, ainsi que faire preuve de polyvalence. Ils doivent désormais démontrer leur « capacité » (Genard 2007). Cette nouvelle norme sociale de l'activité et les discours valorisant un vieillissement actif peuvent dès lors servir de points d'appui à l'injonction politique et rendre acceptable une augmentation de l'âge de la retraite. Plus précisément, il sera attendu des personnes qui ont dépassé l'âge d'accès à la rente de retraite de se mobiliser face aux conséquences du vieillissement démographique décrites par le politique et les médias comme financièrement délétères (Moulaert et Léonard 2011) et de demeurer le plus longtemps possible sur le marché de l'emploi afin de participer à établir les conditions d'une pérennité financière des pensions de retraite.

Rappelons qu'en Suisse, l'objectif de contrôle des dépenses de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) a été au cœur des projets de réformes du dispositif depuis la fin des années 1970. Dans un message du 7 juillet 1976, le Conseil fédéral (1976, 1) donnait le ton : alors que, selon lui, dans les réformes de l'AVS menées depuis son introduction en 1948, « le développement des prestations (...) occupait la première place », il estimait désormais qu'il s'agissait « surtout de consolider l'acquis et de trouver une solution aux divers problèmes qui garantissent un sain développement de l'AVS tout en ménageant les finances de l'Etat et de l'économie ». A l'image de ce qui s'est produit à l'échelle européenne et états-unienne (Leimgruber 2013), le contrôle des dépenses a dès lors constitué un thème récurrent des projets de révision

* Laboratoire d'analyse des politiques sociales, de la santé et du développement, Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, marion.repetti@unil.ch.

de l'assurance-vieillesse, et les coûts engendrés par le vieillissement démographique ont été présentés par les autorités politiques fédérales comme une menace pour la pérennité du dispositif. Dans le contexte de la dernière révision de l'AVS – 10ème révision adoptée en 1995 –, puis des projets de nouvelles révisions qui se sont succédés, les messages du Conseil fédéral ont consacré une place importante à cette thématique (p. ex. Conseil fédéral 1990 ; Conseil fédéral 2000 ; Conseil fédéral 2006).

En Europe, l'un des enjeux majeurs de la *Stratégie Europe 2020* est la mobilisation de la force de travail des âgés – notamment – pour compenser une part des dépenses liées au prolongement de l'espérance de vie à la retraite (Moulaert et Léonard 2011). A cette échelle, l'injonction au vieillissement actif en emploi concerne essentiellement la population de 55 à 64 ans, parce que le taux d'actifs de cette classe d'âge sur le marché de l'emploi est jugé insuffisant (Guillemard 2013). Cet objectif est construit sur l'argument que le retrait de la population du marché de l'emploi a augmenté depuis la création des dispositifs de retraite. Cette augmentation serait essentiellement liée à des pratiques de plus en plus précoces de retrait du marché de l'emploi dans la seconde partie du 20ème siècle, entraînant un rajeunissement relatif de la population au bénéfice de prestations de retraite.

Le contexte helvétique des débats est quelque peu différent puisqu'en Suisse le taux de personnes de 55 à 64 ans actives professionnellement est élevé en comparaison internationale (Conseil fédéral 2007, 26). Malgré cette différence, les projets fédéraux de réforme de l'assurance-vieillesse reposent aussi sur le paradigme du vieillissement actif en emploi tel que défini par Moulaert et Léonard (2011). En effet, l'objectif du projet du Conseil fédéral – *Prévoyance-vieillesse 2020* – en vue de réformer le système helvétique de prévoyance vieillesse est également d'encourager le maintien des travailleurs âgés en emploi. Néanmoins, si le maintien des travailleurs sur le marché du travail jusqu'à l'âge légal de la retraite – en 2015, 64 ans pour les femmes et 65 pour les hommes – constitue un enjeu pour les autorités fédérales (Département fédéral de l'intérieur 2013), l'encouragement à différer le moment du départ à la retraite est également un objectif. Cette injonction à vieillir activement en emploi repose sur un double argumentaire : sanitaire, la population des retraités serait composée de « nouveaux vieux » (Comina 2006, 24) caractérisés par une espérance de vie plus longue et un meilleur état de santé que les générations précédentes ; psychologique, les aînés feraient montre d'une posture engagée et d'une envie de participer à la vie sociale (Conseil fédéral 2007).

Dans cet article, nous nous interrogeons sur les conséquences de la valorisation du modèle du vieillissement actif tel qu'il est promu par les autorités fédérales, sur l'identité des personnes en âge de retraite. Le thème de l'identité à la retraite a été documenté par de nombreux travaux de sociologie ou de psychologie de la vieillesse (Guillemard 1972 ; Andrian 1991 ; Höpflinger et Stuckelberger 1992 ; Christen-Gueissaz 1994 ; Friedan 1995 [1993] ; Guillemard 2003 ; Caradec 2004 ; Hofman 2005 ; Grenier 2011). Mais l'analyse que nous proposons porte sur la construction

identitaire à la retraite dans le contexte spécifique de l'injonction faite aux âgés de s'activer, notamment pour prendre sur eux une partie des conséquences sociétales attribuées au vieillissement démographique. Nous nous interrogeons sur la manière dont les individus négocient avec le « modèle social d'identification » (Caradec 2004, 36) du vieillissement actif tel qu'il est politiquement posé, alors que la retraite est considérée comme un temps où l'identité est particulièrement fragilisée (Caradec 2004 ; Christen-Gueissaz 1994). En d'autres termes, les retraités ayant largement fait part depuis les années 1970 – et surtout 1980 en Suisse (Fragnière et al. 1996 ; Fragnière 1998) – de leurs revendications à bénéficier d'un droit à la participation sociale (Guillemard 2013) et à ne pas être contraints à un « rôle sans rôle » (Friedan 1995 [1993], 153) propre à une position marquée par le « retrait », comment réagissent-ils face au modèle contemporain du « senior actif » (Repetti 2015) qu'ils sont enjoints d'adopter ?

Pour répondre à notre questionnement, nous allons tout d'abord revenir sur le contexte d'émergence du vieillissement actif comme une nouvelle norme de vécu de la vieillesse, en particulier sur les valeurs morales sur lesquelles il repose. Nous verrons que celles-ci diffèrent en partie de celles qui avaient été promues lors de la création de l'assurance-vieillesse et survivants en Suisse. Nous allons ensuite préciser le regard que nous portons sur la construction identitaire à la retraite et la particularité de notre approche qui analyse la manière dont les individus s'approprient le modèle du vieillissement actif dans cette construction. Nous exposerons les principaux résultats de notre analyse en soulignant la manière dont les retraités de notre étude se montrent attachés à valoriser leur posture active tout en insistant sur le droit à la part de liberté que leur permet leur statut et à laquelle ils tiennent particulièrement. Pour conclure, nous mettrons en évidence que nos interviewés adhèrent à l'idée qu'il est de leur responsabilité de se mobiliser en adoptant une posture active. Néanmoins, ils considèrent que cette mobilisation ne doit pas résulter d'une contrainte extérieure mais plutôt d'une auto-contrainte et d'une organisation individuelle qu'ils estiment source de valorisation.

1.2 Emergence de nouvelles normes de vécu de la vieillesse à la fin du 20ème siècle

Au cours de la seconde partie du 20ème siècle, la figure d'un « retraité méritant » au bénéfice d'un « droit au repos » (Guillemard 1986, 87) en raison de sa vieillesse tend à devenir obsolète. Demeurer en emploi au-delà de l'âge de la retraite est non seulement présenté par les autorités comme une chance pour les « seniors actifs » de participer à la réponse aux enjeux démographiques (Repetti 2015). Mais il s'agirait encore d'une manière de « bien vieillir » (Leedham et Hendricks 2006, 31) et de vivre un « vieillissement réussi » au sens donné à ce terme par J. W. Rowe et R. L. Kahn (1987) ; cette réussite reposerait sur le maintien des capacités cognitives et physiques de l'individu et de son bien-être qui seraient notamment dépendants de conditions de vie favorables à la participation sociale. En ce sens, le maintien en

emploi permettrait aux personnes de conserver une place dans la société et par là d'assurer leur bien-être.

Relevons également que cette nouvelle norme de vieillissement fait aussi écho aux luttes des aînés contre les discriminations liées à l'âge – tant sur le plan du marché de l'emploi que dans l'ensemble de la société – pour bénéficier d'un droit à la participation sociale et à une reconnaissance de leurs compétences. Ces revendications ont été largement documentées par les sociologues de la vieillesse depuis les années 1970–1980, qui ont d'ailleurs contribué à les légitimer (Neugarten 1974; Gilliand 1982; Guillemard 1986; Carette et Lamont 1988; Lalive d'Epinay 1991; Friedan 1995 [1993]; Fragnière et al. 1996; Fragnière 1998; Guillemard 2002; Viriot Durandal 2007).

Néanmoins, comme l'a notamment démontré Anne-Marie Guillemard (2013), dans le contexte des projets de réforme des retraites, cette définition large de la participation sociale telle qu'elle était pensée initialement a été restreinte à partir de la fin des années 1990 à une définition étroitement liée à la participation à l'emploi.

En Suisse, nous avons vu que la question de la présence des travailleurs âgés se pose de manière sensiblement différente que dans l'Union européenne. Pourtant, les représentations de la vieillesse active en emploi sont similaires. L'acception large d'un vieillissement actif compris comme « une stratégie globale » ayant pour objectif de « faire du vieillissement des populations un atout pour les individus, l'économie et la société » a également été restreinte à une définition essentiellement liée au « maintien sur le marché du travail des seniors » – pour reprendre les termes de Guillemard (2013, 19). La justification morale de cet objectif politique repose sur l'idée que vieillir activement au sens large est une manière de bien vieillir qui est incontestablement en phase avec les besoins et aspirations des aînés d'aujourd'hui.

Ce phénomène contemporain d'injonction au vieillissement actif traduit une transformation de la définition de la retraite. En 1948, lorsque l'assurance-vieillesse et survivants est introduite, la retraite est présentée par les autorités fédérales comme un « droit au repos », soit une occasion donnée aux âgés de vieillir au calme et à l'abri des contraintes qui leur sont imposées sur le marché du travail – notamment du « chômage des âgés » thématisé par le Conseil fédéral dans son message de 1939 (Conseil fédéral 1939).

A l'inverse, aujourd'hui, c'est le fait de demeurer actif sur le marché de l'emploi qui est présenté par les autorités comme la manière de bien vieillir. Il s'agit donc d'une transformation de logique discursive qui traduit notamment un effritement de la légitimité du statut de bénéficiaire de l'assurance-vieillesse pour certains retraités. Le principe qu'il est du devoir de la collectivité de se montrer solidaire des aînés qui ne sont plus en mesure de louer leur force de travail sur le marché de l'emploi en raison de leur âge avancé n'est pas remis en question. La question réside plutôt dans le fait de bénéficier de ce droit à partir de 64 ou 65 ans déjà et de manière inconditionnelle, pour des personnes bénéficiant d'un état de santé jugé bon et d'une

espérance de vie relativement longue comparativement à ce qu'elle pouvait être lors de l'entrée en vigueur de l'AVS.

2 Etudier la construction identitaire à la retraite

Dans une approche interactionniste, cet article aborde l'identité comme le fruit d'un processus de négociation. Celui-ci se produit entre l'individu et les modèles sociaux d'identification – ou « figures sociales de la vieillesse » (Repetti 2015) – qu'il perçoit par l'intermédiaire d'un miroir social (Christen-Gueissaz 1994), processus que Vincent Caradec (2004, 15) définit ainsi :

> *L'interaction est un moment-clé de la définition de soi car « ce que ‹ je suis › résulte toujours et par définition de ce qu'autrui m'accorde que je suis en même temps qu'il m'enjoint de l'être » (de Queiroz 1996, 296). Ainsi, l'interaction donne l'occasion de voir son image « réfléchie » dans le regard des autres et de prendre connaissance de l'idée qu'ils se font de soi.*

Caradec (2004, 20–21) a montré que le passage à la retraite constitue une « occasion d'activation particulière du processus de construction identitaire » en tant que « moment de transition » où certains « engagements » prennent fin. L'auteur associe cette transition à un « moment critique » qui « suscite un retour réflexif (...) particulièrement propice au renouvellement du récit sur soi » (Caradec 2004, 21). Ce remaniement identitaire invite à un « positionnement par rapport à la catégorie de vieux », processus qui nous intéresse particulièrement dans notre analyse. Selon Caradec (2004, 23–25), les « vieux » constituent une « catégorie d'identification et de différenciation » qui présente « un enjeu particulier pour les plus âgés » dans le sens que « ceux qui vieillissent se trouvent nécessairement confrontés à la question de savoir s'ils appartiennent ou non à un tel ensemble, que ce soit à travers le regard ou la parole d'autrui qui les interpellent à ce sujet ».

C'est sur cette construction identitaire à la retraite qui se produit dans un processus interactif entre soi et le miroir social que nous avons porté notre attention. En particulier, nous nous sommes attachés à mettre en lumière comment celle-ci se déroule dans ce contexte de promotion de la figure du senior actif; ce dernier questionne en effet la légitimité du statut de retraité pour des seniors actifs qui seraient « trop jeunes » et en « trop bonne santé » pour être dédouanés de l'obligation d'emploi (Castel 2009).

Nous avons défini cette construction identitaire comme un processus dans lequel les aînés s'approprient de manière plus ou moins complète les normes morales que véhiculent les catégories d'identification, notamment celle du vieillissement actif. Ces normes déterminent les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes et d'autrui, dont ils se distinguent ou auxquelles ils s'identifient. Elles produisent donc des « schémas

de typification » (Berger et Luckmann 1986 [1966], 47–48) leur permettant de s'orienter dans l'espace social.

2.1 Le recours au discours d'aînés comme matériaux d'analyse

Pour procéder à cette étude, nous avons mené une série d'entretiens construits autour du concept goffmanien de « présentation de soi » (Goffman 1973 [1959]). Celui-ci a constitué pour nous le principal outil de travail. Selon Erving Goffman, les individus développent des stratégies lorsqu'ils se présentent. Acteurs d'une « mise en scène de la vie quotidienne » (Goffman 1973 [1959]), ils se donnent un rôle afin de faire valoir une certaine image d'eux-mêmes. Dans ce contexte, nous avons porté notre attention sur les « stratégies » (Jodelet 2005, 36) discursives développées par les retraités afin de contrecarrer la « mise en altérité » (Jodelet 2005, 10) dont ils font l'objet.

A cette fin, nous avons placé trente retraités en situation d'interview, les invitant à parler de leur vie quotidienne, de la manière dont ils se perçoivent et considèrent la place qu'ils occupent dans la société. Précisons que nos interlocuteurs n'étaient pas informés de la thématique de la recherche ; ils savaient seulement qu'il s'agissait d'une étude sur la vie quotidienne des retraités, sans autre précision.

Notre échantillon était composé de 17 femmes et 13 hommes âgés de 62 à 84 ans ; aucun ne nécessitait de soutien particulier pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Une partie d'entre eux a pu être contactée par des membres du réseau social de la chercheuse. D'autres sont entrés dans la démarche par l'intermédiaire d'une association romande d'aînés. D'autres encore ont été contactés à l'aide des assistants sociaux de la section vaudoise de la Fondation *Pro Senectute*. Les personnes qui ont accepté d'entrer dans la démarche se sont annoncées à la chercheuse par l'intermédiaire de ces différents dispositifs. Elle les a ensuite contactées par téléphone pour fixer la date de l'entretien.

Tous les interviewés habitaient la Suisse romande, 24 étaient de nationalité suisse et 6 de nationalité étrangère. 15 étaient mariés, 7 divorcés, 5 étaient veufs et 3 célibataires. Nous avons par ailleurs constitué un échantillon varié sur le plan socioéconomique en prenant en considération le niveau de formation des interviewés – et de leur conjoint le cas échéant – ainsi que le niveau socioprofessionnel de leur dernière activité avant l'entrée à la retraite.

Les entretiens se sont déroulés en général à deux sauf un entretien qui a été conduit avec un couple de retraités. Ils ont eu lieu majoritairement au domicile de l'interviewé, quelquefois dans un lieu public comme un café ou une salle de réunion d'une association de seniors. D'une durée de 60 à 120 minutes, les échanges ont été basés sur des questions d'abord larges invitant les interviewés à se « présenter » (Goffman 1973 [1959]), en répondant à une ou deux interrogations du type : « Qui êtes-vous ? », « comment vous décririez-vous ? ». Les réponses, généralement ponctuées de quelques relances, ont constitué le corps du contenu à partir duquel nous avons analysé la manière dont les interviewés se sont présentés.

L'ensemble des entretiens s'est essentiellement déroulé sur le mode du récit de vie, qu'il s'agisse d'une narration concernant le quotidien actuel des interviewés ou leur vie passée. Le récit de vie ne constituant pas une description objective de ce que vit ou a vécu la personne interrogée, il ne s'agissait pas pour nous de savoir si ce que nous disait notre interlocuteur était exact. Nous nous interrogions plutôt sur les éléments qu'il mettait en évidence pour nous parler de lui. En ce sens, comme le rappelle Daniel Bertaux (2003, 37), il s'agissait d'un discours adapté et reconstruit dans l'espace-temps qui résidait entre le moment où a lieu l'événement et le moment de sa narration. Dans le cadre de nos entretiens, cet espace pouvait aller de quelques jours à quelques mois, voire à plusieurs années.

Dans la perspective interactionniste que nous avons adoptée, le récit de vie devait être interprété en fonction du contexte dans lequel il était produit. L'interviewé configurait son récit en fonction de la manière dont il entendait se présenter, du rôle qu'il voulait jouer, du message qu'il cherchait à faire passer à l'interviewer. C'est pour cette raison que cette méthode de récolte de données nous a semblé particulièrement adaptée à notre ambition d'étudier l'identité à la retraite. Faire librement parler les interviewés d'eux-mêmes et de leur quotidien permettait à leur discours de se focaliser sur ce qu'ils estimaient important de valoriser au moment de l'entretien.

Afin d'approfondir la manière dont ils s'appropriaient l'injonction au vieillissement actif, notre guide d'entretien comprenait également des questions plus dirigées portant sur l'image et le rôle que les interrogés pensaient avoir, leur point de vue face aux projets de réforme de la politique de la vieillesse, etc. Cette phase de l'entretien était plus ou moins longue. En effet, certains abordaient plus spontanément que d'autres plusieurs des thématiques que recouvraient ces questions.

Pour analyser le contenu du discours des trente retraités que nous avons interviewés, nous avons eu recours à un système de classement rigoureux des thèmes et items identifiés comme pertinents. Nous avons procédé à la démarche décrite par L'Ecuyer (1988, cité dans Dépelteau 2000, 295), soit une « méthode de classification ou de codification des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis ».

Précisons encore que, bien que notre étude portait sur des discours, nous visions « non l'étude de la langue ou du langage, mais la détermination, plus ou moins partielle, de ce que nous appellerons les *conditions de production* des textes qui en sont l'objet » (Henry et Moscovici 1968, 37). En ce sens, nous avons cherché à « caractériser (...) ces conditions de production et non les textes eux-mêmes » (Henry et Moscovici 1968, 37). Par « conditions de production », il faut comprendre les situations de production de la communication, l'environnement socioculturel ou les conditions psychologiques de l'individu. Notre démarche s'est particulièrement focalisée sur les normes morales auxquelles se référaient nos interviewés. Par conséquent, la sélection des éléments du corpus dépendait « des objectifs de l'analyse » (Henry et Moscovici 1968, 38).

Avant de passer aux résultats de notre recherche, il nous faut encore ajouter quelques précisions critiques quant à la manière dont nous avons constitué notre groupe d'interviewés et procédé à nos entretiens. D'une part, notre étude aurait mérité d'être complétée par des regards d'aînés qui sont en situation de forte dépendance, qui vivent en milieu institutionnel ou à domicile et nécessitent des soins réguliers. Ceci nous aurait permis d'avoir accès au point de vue de pensionnés pour qui le modèle du vieillissement actif peut devenir particulièrement difficile à adopter. D'autre part, nous avons placé les personnes en situation d'entretien face à une intervieweuse relativement jeune et représentant le milieu académique. Cette configuration a certainement renforcé la dynamique de valorisation dont ont fait preuve les interviewés qui peuvent s'être sentis mis au défi de démontrer leur capacité à répondre au modèle dominant du senior actif. A ce titre, procéder à des entretiens de groupes et varier les âges des intervieweurs auraient pu solidifier notre analyse. Ces compléments d'études pourraient faire l'objet de travaux ultérieurs.

3 Activation et identité à la retraite : appropriation du modèle du vieillissement actif

Au cours de notre enquête, nous avons pu constater que, quelque soit leur âge, les retraités sont attachés à souligner leur posture active. Cet élément est ressorti de leurs discours de manière marquée et révèle la démarche de distinction qu'ils entreprennent. Ils cherchent à tout prix à se distancer d'une image sociale négative de retraités apathiques, désœuvrés, figés et fatigués, des « inutiles au monde » (Castel 1995, 664) qui constituent avant tout un poids pour la société : « cette catégorie des gens inutiles » nous dit Gilles (68 ans)[1] « qui sont un petit peu… Qui prennent la place dans les bus, à l'heure où les autres vont bosser ». Dès lors, toute la logique discursive de nos interviewés a eu pour but de démontrer qu'ils n'ont ni le comportement, ni l'état d'esprit de retraités au sens classique du terme. Dans leur optique, ces derniers se caractérisent par leur posture en retrait du monde social. Nous retrouvons cette position retirée dans la figure du retraité méritant, institutionnalisée lors de l'entrée en vigueur de l'assurance-vieillesse et survivants. En France, Anne-Marie Guillemard (1972) l'avait également identifiée dans sa catégorie de « retraite-retrait » particulièrement marquée par un risque de « mort sociale ». Or, dans cet effort de distinction, l'identification au modèle du vieillissement actif constitue une ressource identitaire valorisante qui permet de ne pas se considérer comme une personne âgée apathique.

1 A des fins d'anonymisation, les prénoms des interviewés sont fictifs et les âges sont légèrement modifiés (1 ans de plus ou de moins). Les extraits cités ont été lissés afin d'en faciliter la lecture.

3.1 Vieillir activement : un comportement et un état d'esprit

Pour les retraités que nous avons rencontrés, vieillir activement se manifeste par des actes révélateurs selon eux d'un style de vie autonome – « Je suis une retraitée (...) mais qui a sa vie ! » (Viviane, 80 ans) – qui les distinguent des « petits vieux à la retraite » (Claude, 70 ans). Cette dynamique de distanciation est au cœur d'expressions dans lesquelles les retraités marquent l'opposition classique entre « nous et les autres » pour reprendre les termes de Todorov (1989). « Avoir sa vie » passe notamment par l'insistance sur la démonstration du mouvement. Etre occupé, multiplier les voyages, les sports, les activités culturelles, etc. sont considérés comme des marques d'un vieillissement actif :

> *Moi je pense que je suis un peu sauvage et que j'en donne aussi l'impression. Oui, je donne l'image d'une femme retraitée, en bonne santé, active, mais qui a sa vie, voilà, c'est ça que je pense. (...) Parce que je marche, on me voit dans les aéroports. Par exemple lorsque [je reçois une invitation et que je réponds] : « Ah, je ne peux pas venir parce que je suis en voyage », je pense que je donne l'impression d'être active.* (Viviane)

Etre en mesure de lister leurs activités, c'est donner la preuve de la distance qui les sépare des vrais retraités. Il faut dès lors souligner « toutes les activités » effectuées, affirme Claude (70 ans), signe à son avis qui le distingue d'un « gros bedonnant qui est toujours devant la télé et puis qui va tout le temps au bistrot ». Fred (64 ans) souligne également la place que prennent les activités sportives dans son quotidien :

> *Je fais beaucoup de ski, j'ai un abonnement de saison, alors c'est quelque chose quand j'arrive au début de la saison, je suis content. Comme j'attends ça avec impatience. Mais sinon... Bon il y a les bains, la piscine et puis beaucoup de marche, le vélo j'en fais régulièrement, et puis de la gym.*

Dans leurs discours, les retraités se montrent préoccupés par le risque de ne plus correspondre à la figure du retraité actif. Cette inquiétude se manifeste notamment par des stratégies d'autocontrôle qu'ils développent pour éviter de « tout laisser aller parce qu'on est à la retraite », selon les termes de Sarah (63 ans). Il s'agit de mettre en place des règles de vie servant à tracer les limites à ne pas franchir. Cela peut passer par l'établissement d'objectifs réguliers auxquels ils se tiennent pour éviter l'oisiveté : « Un ami retraité m'a dit qu'il faut toujours décider la veille du programme du lendemain. Il faut avoir un objectif pour chaque jour, [définir] chaque matin un but » raconte Charles (81 ans). Ce contrôle se fait également sur le corps, notamment par la recherche de maîtrise des effets du vieillissement. « On vieillit, bon. Je suis assez pour maintenir le décor (...). C'est-à-dire, on accepte de vieillir mais on tâche [rires] comment dire, de limiter les dégâts » affirme Sarah, qui a pour principe d'accorder de l'importance à son aspect physique :

> *C'est vrai que pour moi, être à la retraite (...) ça veut dire que si j'ai besoin d'aller chez le coiffeur, je le paie. J'y vais, je ne discute pas. Pour moi c'est une priorité.*

Le fait d'être à la retraite est donc associé à un risque de se négliger, pour des raisons économiques mais également de par la perte du cadre que donnait l'exercice de l'activité professionnelle. Dès lors, il s'agit de prendre soin de son corps pour « garder quand même un respect de soi » explique Sarah et « pour l'entourage », c'est à dire pour être agréable à l'autre.

Selon les retraités interrogés dans le cadre de cette enquête, l'expérience du vieillissement actif passe donc par l'accomplissement d'actes et le développement de stratégies qui exigent de leur part une mise en mouvement et une mobilisation. Ils se conforment à ce modèle dans leur manière de se présenter pour « défendre une certaine image [d'eux-mêmes] », pour se « mettre en scène » au sens de Goffman (Christen-Gueissaz 1994, 193) et pour établir un espace de sécurité qui les protège du risque de devenir des retraités inactifs.

La posture active comprend également une dimension de positionnement social, il s'agit d'être ouvert, proactif, sociable, en définitive montrer que l'on est « un retraité qui (...) se sent bien dans sa peau » (Luc, 75 ans). Cette manière de se présenter permet de se distinguer de la figure d'un retraité « poussif » (Marc, 63 ans), positionné face à la vie comme « un plot », une personne inintéressante et inutile selon Sophie (72 ans) qui précise : « Je n'ai jamais aimé les plots, moi. Ils m'emmerdent. » Dès lors, être ou ne pas être retraité relève selon nos interlocuteurs d'un état d'esprit, à tel point que l'on se « sent » retraité ou pas, comme l'affirme Marc :

> *Jamais je ne me sentirai [retraité]. Ce n'est pas dans mon [état d'esprit]. Moi je suis pensionné. Retraité, retiré : je n'aurai jamais cet [état d'esprit].*

En d'autres termes, nos interlocuteurs adhèrent à l'idée qu'il faut faire preuve d'une posture active en vieillissant, ce qui constitue une manière de rester socialement « aimable » (Christen-Gueissaz 1994, 24) aux yeux des autres, mais également dans le regard porté sur soi. Ils trouvent dans ce modèle social d'identification une manière de se valoriser et d'établir une frontière avec la figure repoussoir du retraité apathique. Ils cherchent à se présenter dans une posture engagée, enthousiaste et autonome.

A ce titre, ils semblent se glisser dans la peau des « nouveaux vieux » (Comina 2006, 24), caractérisés par la volonté de prendre part à la vie sociale, de se mobiliser pour ne pas constituer un poids pour la société et de faire valoir une capacité d'engagement.

Toutefois, les sujets de notre étude ne partagent pas un des diagnostics qui fondent l'injonction à vieillir activement, à savoir que les aînés n'en feraient pas « assez » en l'état actuel des choses. Ils estiment au contraire jouer un rôle essentiel de vecteurs de cohésion sociale. Ils relèvent à ce titre les nombreuses activités d'aide

et de soutien qu'ils assurent après de leurs proches mais qui, selon eux, ne sont pas suffisamment valorisées socialement mais plutôt considérées comme évidentes :

> *On comptera sur les retraités pour avoir une fonction plus importante, c'est-à-dire une fonction temporelle plus importante. On comptera sur eux parce qu'ils ont la disponibilité. Et on n'en fera pas un exploit. On ne dira pas « c'est exceptionnel », non ! C'est leur rôle.* (Jean, 66 ans)

S'ils adhèrent à l'idée selon laquelle se montrer actif est une manière de bien vieillir, pour reprendre le terme dans son acception large, les aînés que nous avons rencontrés ne sont pas pour autant prêts à abandonner la part de liberté d'action et d'organisation que leur confère leur statut et qu'ils estiment mériter. A ce titre, ils campent une posture de leader d'eux-mêmes (Boltanksi et Chiapello 1999, 169) à laquelle ils tiennent. Le contenu qu'ils donnent au vieillissement actif correspond donc à la définition large constituée comme modèle permettant aux aînés de bénéficier d'une place sociale reconnue. Il n'en n'est pas de même de la dimension de la participation à l'emploi.

3.2 S'activer… Mais rester libre !

Bien qu'enclins à s'approprier les valeurs du vieillissement actif dans son acception large, nos interviewés se montrent en effet critiques – ils sont à ce titre pratiquement unanimes[2] – face à toute remise en question des conditions actuelles d'accès au droit à bénéficier de la rente de vieillesse. Ils sont particulièrement opposés à la perspective d'une hausse généralisée de l'âge d'accès à la retraite, projet qu'ils n'estiment « pas bien » (Brigitte, 64 ans), « aberrant » (Gilles, 68 ans), voire « un peu criminel » (Sarah, 63 ans). A leurs yeux, la poursuite d'une activité professionnelle doit résulter d'initiatives strictement personnelles. Ce point de vue repose sur le sentiment partagé que l'entrée à la retraite a constitué pour eux un soulagement en raison du sentiment d'« usure » (Molinié et Volkoff 2010) ressenti en fin de carrière. Ils estiment avoir mérité une forme de repos et la part de liberté que leur permet leur statut. Trois raisons expliquent ce sentiment.

Premièrement, ils estiment avoir été usés par les conditions dans lesquelles ils exerçaient leur activité professionnelle en raison du niveau d'exigence de productivité : ce n'est « pas [le] boulot » en soi qui posait problème, mais plutôt « la façon dont il évolue », affirme Claude (70 ans) qui avait un poste à responsabilité comme employé de l'administration publique. Bien qu'il corresponde a priori au profil professionnel idéal pour un prolongement de carrière (Mayer et Laforest 1990 ; Gaullier 1997), ce dernier s'estime chanceux d'être parti à la retraite. Il considère que les conditions de travail sont devenues particulièrement pénibles durant les dix dernières années de sa carrière en raison d'un changement de modèle de management. Il s'est davan-

2 Deux de nos trente interviewés seulement se sont montrés favorables à une augmentation de l'âge de la retraite pour tous.

tage senti sous « stress » quand « toute la hiérarchie vous tombait sur le paletot » ou quand « un chef venait vous dire ‹ faut vite faire ça › ». Dans ce contexte, l'idée de poursuivre son activité professionnelle était peu attrayante. Il précise par contre : « L'ancien système [managerial], celui que j'ai pratiqué dans les premières années à l'Etat, là je serais encore volontiers resté deux trois ans. »

Deuxièmement, les retraités identifient l'existence d'un « risque fin de carrière » (Gaullier 1997) qu'ils associent à la ségrégation dont les travailleurs âgés font l'objet sur le marché de l'emploi : « Les personnes à partir de 50 voire 55 ans ne trouvent plus de travail » souligne Gilles (68 ans). La succession de périodes de chômage à l'approche de l'âge de la retraite favorise le recours à des petits boulots dont la modicité des salaires et la pénibilité des tâches rendent les dernières années précédant l'accès à la rente de vieillesse particulièrement pénibles :

> *J'ai beaucoup travaillé. Je ne peux pas compter les heures de boulot que j'ai faites dans ma vie, surtout depuis 2001. Là, c'était dingue. Infernal. Pas une heure payée en plus, toutes les heures, à minuit, à deux heures du matin au volant, les heures à 20 balles.* (Gilles)

Ici, ce n'est pas le principe d'une participation des aînés à la sphère de l'emploi qui fait l'objet de résistance, mais plutôt le marché du travail sous la forme qu'il prend actuellement et dont les règles ne sont pas favorables, estiment-ils, au phénomène du vieillir[3].

Troisièmement, les retraités tiennent à la part de liberté que leur offre leur statut et qu'ils considèrent avoir méritée pour le travail qu'ils ont assuré durant les années d'activité professionnelle. Ils se décrivent comme « des gens qui ont travaillé toute la vie (...) pour leur AVS » (Sarah, 63 ans). Ils estiment s'être « bien dévoués à la collectivité » selon les termes de Maryse (66 ans). Dès lors, ils jugent en avoir assez fait et tiennent à bénéficier de ce temps de liberté qui leur permet de pouvoir organiser leur quotidien selon leurs priorités : « J'ai donné beaucoup de mon temps, j'ai fait plein de choses et puis maintenant, bon. (...) Je n'ai plus envie de me forcer à faire les choses » (Maryse). Ils se montrent pourtant volontaires pour un engagement social, qui se traduit par l'aide et le soutien qu'ils disent assurer auprès de la collectivité. Mais leur rôle doit rester une « force d'appoint » selon les termes de Sarah et ne relever que de l'initiative individuelle. Cette dernière précise : « Si en étant retraitée, on me disait : ‹ Tu dois faire ceci, cela ! ›, je me rebellerais, parce que bon, j'ai enfin la paix, je peux enfin décider comme je veux. » Néanmoins, nous l'avons vu, souligner qu'ils se mobilisent pour ne pas représenter un poids pour la société est pour eux une manière de se valoriser.

---

3 Rappelons à ce titre que c'était une des raisons qui avaient conduit les autorités, dans le début du 20ème siècle, à créer une assurance vieillesse, les conditions de travail promues par l'économie industrielle et le phénomène du vieillissement étant alors considérés comme incompatibles (Repetti 2015).

Relevons que les retraités ne sont pas opposés à toute idée de soutenir davantage le travail des aînés. Ils se montrent particulièrement favorables à une meilleure flexibilité du dispositif d'assurance-vieillesse afin de « laisser la possibilité aux gens de pouvoir continuer s'ils le veulent » (Maude, 72 ans) et de favoriser une « retraite par palier » (Marie, 68 ans), soit une transition progressive entre emploi et retraite. L'objectif serait d'éviter la menace d'une retraite-couperet, « du jour au lendemain » nous dit Maude. Il s'agirait également de favoriser les formes libres de prolongation de la participation au marché de l'emploi, assurant aux personnes une part d'autonomie dans la gestion et le volume de travail qu'elles souhaitent effectuer. Les retraités qui poursuivent une activité de ce type sous forme d'engagement pour un nombre d'heures restreint ou par mandat relèvent l'intérêt qu'elle présente. Cela permet de continuer à pratiquer une profession appréciée tout en se soustrayant au sentiment de pression qui prévalait avant : « L'entreprise me dit ‹ là, faut préparer un projet en suivant à peu près telle ligne directrice, etc. › et je dispose de plus de liberté d'action » explique Claude (70 ans) qui se sent plus « calme et relax » qu'avant la retraite. Néanmoins, cet engagement doit relever de la libre entreprise de soi. Nos interviewés ont montrés qu'ils s'estimaient capables de savoir ce qu'ils sont en mesure ou pas d'accomplir pour la société, contrairement à la collectivité qui ne reconnaît pas ce que les âgés apportent et attend d'eux une forme d'engagement qu'ils ne peuvent pas assurer.

Malgré la tendance des retraités que nous avons rencontrés à s'identifier aux valeurs du modèle du vieillissement actif, la perspective d'un rehaussement contraint et généralisé de l'âge de la retraite rencontre donc chez eux de fortes résistances.

Partant, ces constats nuancent l'idée selon laquelle un vieillissement actif en emploi se présenterait comme une perspective généralement désirable pour les aînés. Si les retraités rencontrés considèrent qu'une plus grande flexibilité du dispositif serait enviable, ils estiment que l'assurance-vieillesse vient comme protection contre un risque généralisé de précarité en fin de carrière. Ils sont également particulièrement attachés à la part de liberté que leur assure leur statut et qu'ils considèrent comme un droit acquis par leurs cotisations et en contrepartie de l'investissement dont ils ont fait preuve durant leur parcours professionnel. Ils estiment encore que ce qu'ils apportent *déjà* à la collectivité n'est pas reconnu socialement bien qu'attendu. Ils aspirent en définitive à une meilleure reconnaissance, à la garantie de leur protection sociale et à davantage de conditions favorables à leur participation sociale.

4 La revendication à être « propriétaire de soi » à la retraite

Dans cet article, nous avons interrogé la manière dont des retraités adhèrent à la norme du vieillissement actif. Notre analyse met en lumière la position ambivalente dont

ils font part entre une adhésion forte aux valeurs morales que véhicule le modèle du vieillissement actif et un attachement marqué aux principes d'une retraite méritée.

Elle montre également que s'ils considèrent qu'une flexibilisation du passage à la retraite serait désirable, ils sont critiques face à la perspective d'une injonction faite aux âgés de participer davantage au marché de l'emploi. Ils estiment notamment que le modèle de management actuellement dominant ainsi que le risque de subir un chômage de longue durée en fin de carrière n'y sont pas favorables. En d'autres termes, ils se distancient du modèle de vieillissement actif en emploi, alors que les conditions de l'inclusion sociale des âgés au sens large ne sont pas remplies.

Les retraités ont entendu l'injonction qui leur est faite de s'activer et s'en approprient largement les valeurs ; ils y trouvent un moyen de se dinstinguer de la figure repoussoir du rentier apathique à laquelle ils tiennent à ne pas être associés. Au-delà de cette première observation, il ressort deux constats majeurs de notre enquête.

Le premier porte sur le contenu que les aînés que nous avons rencontrés donnent à l'idée de liberté, qui s'inscrit dans une adhésion aux valeurs que véhicule le modèle de « l'homme propriétaire de lui-même » (Ehrenberg 2000, 14). En effet, les retraités sont attachés à leur liberté, tout en se montrant disposés à s'auto-contraindre à toute une série d'actions et de comportements pour être conformes au modèle du vieillissement actif. Ils font valoir un « droit de choisir sa vie » (Ehrenberg 2000, 15), tout en se montrant assujettis au principe de la libre entreprise de soi. Ceci les amène à faire preuve de leur mobilisation pour ne pas représenter un poids social. Ils sont marqués notamment par l'appel à « s'engager » dans des projets, à se montrer enthousiastes, autonomes et polyvalents (Boltanski et Chiapello 1999, 168–169). Dans leurs discours, les « vrais retraités » incarnent les valeurs de dépendance aux institutions et de « docilité » d'individus « agis par un ordre extérieur » (Ehrenberg 2000, 14–15). « Passive, poussive » pour reprendre la terminologie de l'un d'entre eux, cette figure négative représente un anti-modèle, qui s'oppose à la figure de l'individu autorégulé dont la valeur se mesure à sa capacité à « devenir [lui]-même » (Ehrenberg 2000, 15).

Notre deuxième constat porte sur les souffrances vécues en fin de carrière dont témoigne une part des résistances faites aux projets de réforme des retraites. En effet, alors que la question de la prolongation des carrières est au cœur des débats actuels de la politique de vieillesse en Suisse, il nous semble important de relever que les règles qui régissent le monde du travail aujourd'hui n'y sont pas favorables selon les retraités que nous avons rencontrés. Le sentiment d'être mis sous pression et l'angoisse de tenir jusqu'à l'entrée à la retraite marquent leur discours. Ils ont trouvé le management et la structure du marché de l'emploi particulièrement pénibles à affronter en fin de carrière.

Ce dernier constat rejoint des analyses comme celles de Molinié et Volkoff (2010, 165) portant sur l'usure qui se manifeste en particulier « vers la fin de la carrière » et sur l'enjeu que constitue le facteur de l'âge « susceptible de rendre les

conditions de travail plus délétères» (Molinié et Volkoff 2010, 166). L'appel à prolonger la participation à l'emploi se révèle dès lors délicat. Les résistances constatées sont un signe des limites que pourraient receler des réformes qui ne prennent pas la juste mesure du «risque fin de carrière» (Gaullier 1997)[4].

5 Références bibliographiques

Andrian, Josiane. 1991. Le suicide. Pp. 46–54 in *Etre vieux*, édité par Bernadette Veysset-Puijalon. Paris: Autrement.

Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986 [1966]. *La construction sociale de la réalité.* Traduit par Pierre Taminiaux. Paris: Méridiens Klincksieck.

Bertaux, Daniel. 2003. *Les récits de vie.* Paris: Nathan.

Boltanski, Luc et Eve Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme.* Paris: Gallimard.

Caradec, Vincent. 2004. *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement.* Paris: Presses Universitaires de France.

Carette, Jean et Suzanne Lamont. 1988. A propos des pouvoirs gris. *Nouvelles pratiques sociales* 1: 133–142.

Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale.* Paris: Gallimard.

Castel, Robert. 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu.* Paris: Seuil.

Christen-Gueissaz, Eliane. 1994. *Miroir social, estime de soi au temps de la retraite.* Paris: L'Harmattan.

Comina, Marc. 2006. *L'or gris. Comment, grâce aux seniors, renforcer l'économie en général et l'AVS en particulier.* Zurich: Avenir Suisse.

Conseil fédéral. 1939. Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet d'arrêté sur l'exécution de la disposition transitoire à l'article 34*quater* de la constitution concernant l'assurance-vieillesse et survivants du 28 avril 1939. *Feuille fédérale* I(18): 823–848.

Conseil fédéral. 1976. Message concernant la neuvième révision de l'assurance-vieillesse et survivants du 7 juillet 1976. *Feuille fédérale* III(37): 1–142.

Conseil fédéral. 1990. Message concernant la dixième révision de l'assurance-vieillesse et survivants du 5 mars 1990. *Feuille fédérale* II(15): 1–231,

Conseil fédéral. 2000. Message concernant la 11e révision de l'assurance-vieillesse et survivants et le financement à moyen terme de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité du 2 février 2000. *Feuille fédérale* I(14): 1771–1936.

Conseil fédéral. 2006. 11e révision de l'AVS (nouvelle version). Second message concernant l'introduction d'une prestation de préretraite du 21 décembre 2005. *Feuille fédérale* I(7): 2019–2066.

Conseil fédéral. 2007. *Stratégie en matière de politique de la vieillesse.* Berne: Office fédéral des assurances sociales, section Politique de la vieillesse en Suisse. Vue d'ensemble, http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/00068/index.html?lang=fr (10.05.2012).

Département fédéral de l'intérieur. 2013. Lignes directrices de la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Berne, http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/31446.pdf (27.02.2015).

Dépelteau, François. 2000. *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats.* Bruxelles: De Boek Université.

Ehrenberg, Alain. 2000. *La fatigue d'être soi.* Paris: Odile Jacob.

4 L'existence d'un risque en fin de carrière en Suisse a été démontré et discuté notamment dans les travaux menés sous la direction de René Knüsel (2014) sur la situation des travailleurs âgés dans notre pays (voir aussi Steiner 2012).

Fragnière, Jean-Pierre. 1998. *Politiques sociales en Suisse. Enjeux et débats.* Lausanne: Réalités Sociales.

Fragnière, Jean-Pierre, Dominique Puenzieux, Philippe Badan et Sylvie Meyer. 1996. *Retraités en action. L'engagement social des groupements de retraités.* Lausanne: Réalités Sociales.

Friedan, Betty. 1995 [1993]. *La révolte du troisième âge.* Traduit par Jacqueline Lahana. Paris: Albin Michel.

Gaullier, Xavier. 1997. Du risque «fin de carrière» à la pluriactivité à tout âge. *Lien social et Politiques* 38: 63–73.

Genard, Jean-Louis. 2007. Capacité et capacitation: une nouvelle orientation des politiques publiques. Pp. 41–64 in *Action publique et subjectivité*, dirigé par Jean-Louis Genard et Fabrizio Cantelli. Paris: LGDJ.

Gilliand, Pierre. 1982. *Vieillir aujourd'hui et demain.* Lausanne: Réalités Sociales.

Goffman, Erving. 1973 [1959]. *La mise en scène de la vie quotidienne.* Volume 1. Traduit par Alain Accardo. Paris: Editions de Minuit.

Grenier, Josée. 2011. Regards d'aînés sur le vieillissement. Autonomie, reconnaissance et solidarité. *Nouvelles pratiques sociales* 1: 36–50.

Guillemard, Anne-Marie. 1972. *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite.* Paris: Ecole Pratique des Hautes Etudes, Mouton et Co.

Guillemard, Anne-Marie. 1986. *Le déclin du social.* Paris: Presses Universitaires de France.

Guillemard, Anne-Marie. 2002. De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. *Gérontologie et Société* 102: 53–66.

Guillemard, Anne-Marie. 2003. *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement.* Paris: Armand Colin.

Guillemard, Anne-Marie. 2013. Le vieillissement actif: enjeux, obstacles, limites. *Retraite et société* 65: 17–38.

Henry, Paul et Serge Moscovici. 1968. Problèmes de l'analyse de contenu. *Langages* 11(3): 36–60.

Hofman, Philippe. 2005. *Une nouvelle vie pour les seniors. Psychologie de la retraite.* Paris: Albin Michel.

Höpflinger, François et Astrid Stuckelberger. 1992. *Vieillesse et recherche sur la vieillesse en Suisse.* Lausanne: Réalités Sociales.

Jodelet, Denise. 2005. Formes et figures de l'altérité. Pp. 23–47 in *L'autre: regards psychosociaux*, dirigé par Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licatat. Grenoble: Les Presses Universitaires de Grenoble.

Knüsel, René. 2014. Fin de carrière professionnelle. Une situation en voie d'ébullition. Lausanne: UNIL, Espace recherche, http://www3.unil.ch/wpmu/esspace/2014/10/fin-de-carriere-professionnelle-une-situation-en-voie-debullition/ (04.12.2014).

Lalive d'Epinay, Christian. 1991. *Vieillir ou la vie à inventer.* Paris: L'Harmattan.

Leedham, Cynthia A. et John Hendricks. 2006. Foucault and successful aging as discourse: explorations in biopower and the practice of freedom. Pp. 31–45 in *Foucault and Aging*, édité par Jason Powell et Azrini Wahidin. New York, NY: Nova Science.

Leimgruber, Matthieu. 2013. La sécurité sociale au péril du vieillissement. Les organisations internationales et l'alarmisme démographique (1975–1995). *Le Mouvement Social* 244: 31–45.

Mayer, Robert et Marcelle Laforest. 1990. Problème social. Le concept et les principales écoles théoriques. *Service Social* 2(39): 13–43.

Molinié, Anne-Françoise et Serge Volkoff. 2010. Santé au travail: jusqu'où se logent les inégalités sociales? Entretien réalisé par Emmanuelle Cambois. *Retraite et société* 59: 164–179.

Moulaert, Thibauld et Dimitri Léonard. 2011. Le vieillissement actif sur la scène européenne. *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2105: 5–33.

Neugarten, Bernice L. 1974. Age groups in American society and the rise of the young-old. *Annals of the American Accademy of Political and Social Science* 415: 187–198.

Repetti, Marion. 2015 (à paraître). Du retraité méritant au senior actif: genèse et actualité d'une figure sociale en Suisse. *Retraite et Société* 69.

Rowe, John W. et Robert L. Kahn. 1987. Human aging: usual and successful. *Science* 237: 143–149.

Steiner, Béatrice. 2012. Activation et politiques de retraite: considérations au regard de la catégorie «travailleur âgé». Contribution présentée aux Journées Intercongrès du Réseau de l'Association Française de Sociologie: Protection sociale, politiques sociales et solidarités. Lausanne, Suisse, 2–4 octobre 2012.

Todorov, Tzvetan. 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine.* Paris: Seuil.

Viriot Durandal, Jean-Philippe. 2007. Regards croisés sur les organisations revendicatives de retraités. Pp. 157–188 in *Vieillissement et parcours de fins de carrière. Contraintes et stratégies*, dirigé par Daniel Réguer. Toulouse: Erès.

Seismo

www.editions-seismo.ch / info@editions-seismo.ch
www.seismoverlag.ch / info@seismoverlag.ch

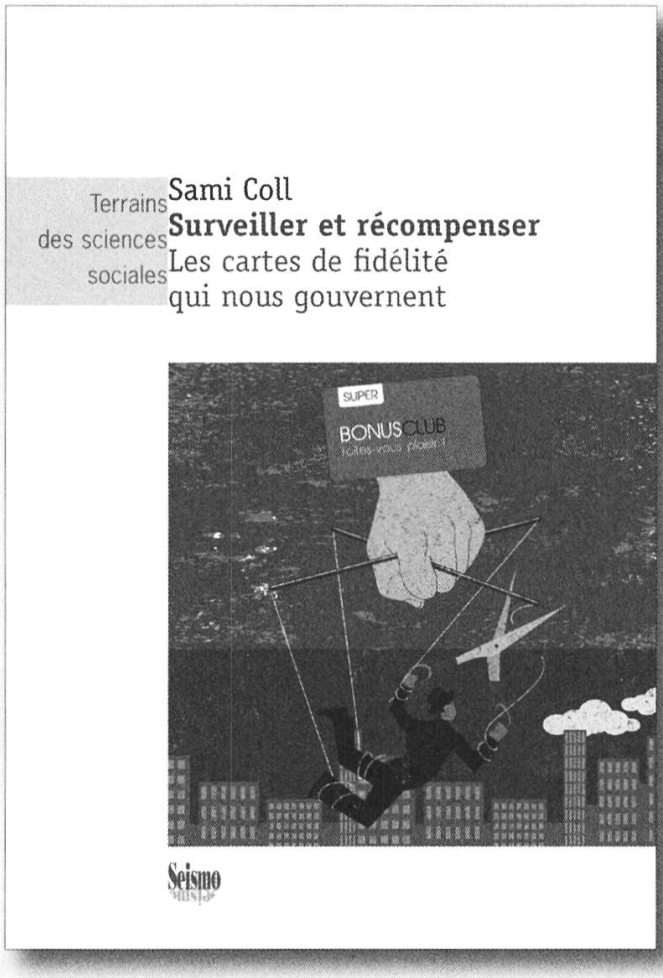

Terrains des sciences sociales

Sami Coll

Surveiller et récompenser
Les cartes de fidélité qui nous gouvernent

348 pages, SFr. 39.—/Euro 30.—
ISBN 978-2-88351-064-7

Alors que le *big data* fait les grands titres de l'actualité, cet ouvrage montre en quoi la collecte massive de données mérite d'être analysée sociologiquement. Sami Coll propose ici une analyse détaillée des rouages d'un système de surveillance : les dispositifs de fidélisation dans la grande distribution. En mobilisant des concepts-clés issus de la sociologie, ce livre permet de découvrir les efforts des entreprises pour mieux nous connaître et nous surveiller. D'une part les mécanismes qui incitent les clients à adopter leurs cartes et qui les disciplinent pour qu'ils les utilisent, et d'autre part les stratégies marketing reposant sur les algorithmes de forage des données qui sont au centre du *big data*. Cette compréhension fine de la consommation sous surveillance mène l'auteur à proposer une discussion éclairante sur la validité de la notion de « sphère privée » dans notre société et va jusqu'à suggérer que la sacro-sainte « sphère privée » n'est plus seulement un outil de protection, mais qu'elle devient aussi l'une des meilleures alliées de la surveillance.

Tout en offrant, pour la première fois en français, une véritable introduction aux études de la surveillance des consommateurs, l'ouvrage formule plus globalement une théorisation du contrôle social et des modalités de régulations sociales qui s'opèrent par le biais des pratiques de consommation.

Sami Coll est docteur en sociologie de l'Université de Genève. Auteur de nombreux articles scientifiques et intervenant régulier dans les médias sur le thème des technologies et de la surveillance, il continue à mener des recherches dans ce domaine et enseigne dans divers établissements de Suisse romande.